

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 57 (1906)
Heft: 12

Artikel: Bris de neige dans les forêts communales d'Oberaegeri
Autor: Mettler, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785176>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est donc avec raison que la Confédération l'entreprend et qu'elle consent aux sacrifices nécessaires, persuadée d'avance qu'elle le fait dans l'intérêt de l'économie forestière du pays. Mais il faut pour cela, une chose essentielle: un homme de bonne volonté capable de consacrer son temps et ses forces à cette tâche passablement ardue. Et non pas un fonctionnaire de plus, faisant de la statistique par devoir et en attendant le retour des beaux jours. Puisse-t-il en être ainsi et puisse la statistique forestière qui va débiter, amener avec elle, tout le bien que nous en attendons.

Decoppet.



Bris de neige dans les forêts communales d'Oberægeri.

Traduction succincte d'un article de M. Mettler, Inspecteur forestier à Zoug.*

Nos lecteurs se souviennent que l'année dernière, après une période de pluie du 15 au 20 mai, une chute abondante de neige se produisit dans la région des Alpes et des Préalpes à partir de 1000 m d'altitude, environ. Cette précipitation eût sans doute un effet heureux sur le régime des cours d'eau, dont le débit fut ainsi ralenti et régularisé; mais elle devint préjudiciable ailleurs, grâce aux dégâts qu'elle produisit dans de nombreuses forêts, de la Suisse centrale surtout. M. Mettler donne à ce sujet les renseignements suivants qui concernent le canton de Zoug, et, en particulier, les forêts communales d'Oberægeri.

Les chaînes de montagnes de la Hohe Rhone et du Gottschalkenberg, les derniers contreforts alpestres de la région, sont orientées de l'est à l'ouest. Quoique leur altitude ne dépasse guère en moyenne 1200 m, ces élévations sont cependant des plus exposées. Les pentes et une partie du plateau sont recouvertes de forêts d'épicéas, mélangées ici et là de sapins blancs et de hêtres. Les forêts communales d'Oberægeri, situées sur le versant et sur le plateau, entre 1000 et 1200 m d'altitude, ont une surface d'environ 300 hectares. Plus des $\frac{2}{3}$ de la superficie sont formés de peuplements purs d'épicéas âgés de 70 à 120 ans: ce sont ces massifs qui ont eu le plus à souffrir de la neige.

Cet événement se produisit avec une violence peu commune. La neige humide et lourde, gelée en partie, resta fort longtemps

* Vide Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen 1906, N° 9.

suspendue aux couronnes étriquées des arbres et, de violents coups de vent aidant, les bris ne tardèrent pas à se produire un peu partout dans la forêt. Voici un fait qui donnera une idée de l'intensité de la chute de neige. Le 25 mai, en visitant le district le plus gravement atteint, nous avons constaté que le sol était recouvert d'une couche de neige atteignant, par places, 40 cm d'épaisseur; à chaque pas, les arbres cassés ou déracinés nous barraient le chemin.

On se trouve donc en présence d'une véritable catastrophe dont il n'est pas possible de mesurer toute l'étendue. Des milliers de m³ de bois ont été brisés de la sorte et très sensiblement dépréciés; des peuplements entiers devront être exploités prématurément et leur rajeunissement occasionnera des frais considérables. Fort heureusement, la commune d'Oberægeri se trouve dans une situation privilégiée; elle possède, en effet, un fort disponible en vieux bois. La possibilité actuelle n'est que de 2,5 m³ à l'hectare et elle sera certainement augmentée. Mais, il n'en est pas moins vrai, elle va se trouver en présence de grande difficultés; car il s'agira de procéder rapidement à l'enlèvement de tous les bois endommagés et de nombreuses mesures préventives vont être nécessaires, pour éviter l'apparition presque forcée des insectes dangereux.

Nous l'avons déjà dit, ce phénomène s'est produit avec une violence et dans des conditions telles qu'aucune forêt ne serait restée indemne. Il n'en est pas moins vrai, la forme actuelle des peuplements a fortement contribué à aggraver le mal. En effet, nous avons affaire à des massifs purs d'épicéas, ayant pris pied autrefois, sur des surfaces exploitées à blanc et abandonnées au parcours. Aucun soin n'a été apporté dès l'origine, pour ramener un peu de vie dans de pareils boisés et, pour ne citer qu'un exemple, les éclaircies et les coupes de desserrement ont fait absolument défaut. Le résultat forcé de ce traitement, ou plutôt d'un pareil manque de traitement, c'est la constitution de peuplements composés de sujets malingres et dégénérés; de peuplements destinés à disparaître prématurément, parce que incapables de résister aux nombreux dangers qui les menacent à chaque instant.

Ces faits une fois établis, le remède et bien près du mal: il se trouve dans la forêt mélangée, seule capable de maintenir la fertilité du sol et dans laquelle les espèces et les individus en

se sélectionnant, ont fini par former des boisés solides et résistants. En un mot, abandon définitif de la coupe rase et des peuplements purs d'épicéas, retour au rajeunissement naturel: telle est la conclusion qui découle des leçons que la nature ne cesse de nous donner. Si les faits signalés ici pouvaient contribuer à faire avancer cette vérité, ce serait toujours ça de gagné et le bien pourrait naître du mal.



Communications.

La forêt vaudoise pendant le dernier siècle.

(Rapport présenté à la Société suisse des forestiers à l'occasion de sa réunion dans le Canton de Vaud, en 1906).

(Suite.)

Nous arrivons maintenant à l'époque où s'élabore la science forestière. On commence à comprendre et à admettre, d'une façon un peu générale, que la forêt n'est pas un produit spontané du sol sur lequel l'homme ne saurait avoir d'influence.

En 1826, s'inspirant de cette idée, le Petit Conseil institue des Inspecteurs forestiers qui ne seront plus seulement des administrateurs ou des policiers, mais qui seront des techniciens experts en la matière et qui devront subir un examen préalable. Leur traitement sera de 1200 francs.

Malheureusement, les nécessités budgétaires obligent à laisser perdre d'un côté ce qu'on cherche à gagner de l'autre, et on réduit de 7 à 4 le nombre des arrondissements.

* * *

Le premier des initiateurs et des vulgarisateurs forestiers en Suisse, a été Kasthofer, dont nous avons déjà parlé et dont le livre „Le Guide dans les Forêts“ marque une date dans le développement de l'économie forestière en Suisse. Ce guide parut en 1828. Il ne fut pas accueilli, dans le canton de Vaud, avec beaucoup d'enthousiasme par les forestiers officiels. Peut-être y avait-il là une question personnelle; MM. Lardy et Davall, alors les représentants très compétents de la sylviculture vaudoise, travaillaient depuis quelques années à un „Manuel à l'usage des forestiers“, qui leur avait été demandé par l'Etat. Ce travail était presque terminé et ils craignaient sans doute la concurrence de Kasthofer. Toujours est-il qu'ils cherchèrent à discréditer son ouvrage soit auprès de l'Etat, soit même dans les journaux et ils y réussirent assez bien, car Kasthofer, dans une „Défense du Guide dans les Forêts“ publiée à cette occasion et qui leur est dédiée, se lamente au sujet de l'influence qu'ils ont exercée, en sorte